



La domitienne

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EN BITERROIS

NOTRE PROJET DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE DU TERRITOIRE

HORIZON

2030



13 AXES STRATÉGIQUES

AXE 1 Accélérer l'engagement du territoire dans la transition énergétique (PCAET 2019-2025) _____ 4

Objectif 1 : Diminuer la consommation d'énergie du patrimoine bâti

Objectif 2 : Augmenter sensiblement la part d'énergies renouvelables sur le territoire

Objectif 3 : Accroître le stockage de carbone afin de compenser les émissions de gaz à effet de serre

Objectif 4 : Permettre d'anticiper les événements climatiques exceptionnels ou extrêmes (sécheresses, inondations, canicules, recul du trait de côte, etc.)

AXE 2 Réduire notre production de déchets et tendre vers le 100 % recyclage _____ 5

Objectif 1 : Réduire la quantité de déchets à collecter et à traiter

Objectif 2 : Toujours mieux accompagner la population dans le tri et le recyclage de ses déchets

Objectif 3 : Développer des actions volontaristes et des méthodes alternatives pour diminuer les déchets ultimes

Objectif 4 : Favoriser l'émergence d'une économie circulaire à part entière

AXE 3 Répondre aux besoins de mobilité tout en préservant notre environnement _____ 6

Objectif 1 : Inciter à l'utilisation de modes de déplacements respectueux de l'environnement

Objectif 2 : Promouvoir l'utilisation de modes de déplacements collectifs

Objectif 3 : Mettre en œuvre un Plan de Déplacement Intercommunal en lien avec la Région et le Département

AXE 4 Sensibiliser à la préservation de l'environnement _____ 7

Objectif 1 : Éveiller les plus jeunes au respect de la nature et à la responsabilité environnementale

Objectif 2 : Sensibiliser les entreprises à la prise en compte des enjeux environnementaux

Objectif 3 : Inciter les habitants à être acteurs de la démarche

Objectif 4 : Mener des actions destinées à la préservation des espèces

AXE 5 Protéger la ressource en eau, en qualité et en quantité _____ 8

Objectif 1 : Développer, encourager et accompagner les pratiques permettant de préserver la qualité des eaux

Objectif 2 : Améliorer la continuité écologique des cours d'eau

Objectif 3 : Renforcer notre efficacité en matière d'assainissement pour mieux protéger les milieux naturels

AXE 6 Améliorer la qualité de vie de la population par une action sociale et solidaire renforcée _____ 9

Objectif 1 : Favoriser la qualité de vie et le maintien à domicile des personnes âgées

Objectif 2 : Renforcer l'accessibilité et poursuivre l'amélioration des conditions de vie des personnes en situation de handicap

Objectif 3 : Permettre aux habitants d'accéder au Droit, à l'information et à la médiation

AXE 7 Faire évoluer le logement en fonction des étapes de la vie des habitants _____ 10

Objectif 1 : Développer un guichet unique de l'habitat pour centraliser l'information, améliorer l'accessibilité du service public et offrir une meilleure visibilité à notre politique publique

Objectif 2 : Poursuivre les programmes d'amélioration de l'habitat afin de permettre aux habitants de vivre dans un logement de qualité et écologique

Objectif 3 : Développer une offre de logements diversifiée en réponse aux évolutions sociales des ménages

AXE 8 Développer des services publics de proximité pour répondre aux besoins des familles _____ **11**

Objectif 1 : Aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale

Objectif 2 : Permettre des apprentissages et renforcer le respect de l'autre en inscrivant les enfants dans un parcours citoyen dès le plus jeune âge

Objectif 3 : Favoriser l'insertion sociale et professionnelle des publics en difficulté et notamment l'accompagnement des jeunes du territoire

Objectif 4 : Favoriser l'émergence d'un Centre Intercommunal de la Sécurité et de la Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation - CISPDR

Objectif 5 : Améliorer l'offre alimentaire par la création d'une cuisine centrale intercommunale et d'une légumerie biologique

AXE 9 Favoriser l'accès à la culture, à la connaissance et aux loisirs _____ **13**

Objectif 1 : Mettre en œuvre des projets culturels adaptés à l'échelle du territoire

Objectif 2 : Développer l'attractivité du Réseau des médiathèques, lieux d'émancipation, d'information et de loisir

Objectif 3 : Placer les habitants et les artistes au cœur des processus culturels pour une éducation artistique et culturelle concertée et de qualité

AXE 10 Un aménagement durable du territoire pour améliorer le cadre de vie, la mobilité et les paysages _____ **14**

Objectif 1 : Valoriser les cœurs de village, planifier et maîtriser le développement urbain en limitant la consommation foncière

Objectif 2 : Valoriser et préserver les paysages

Objectif 3 : Favoriser la mobilité, promouvoir les déplacements partagés et les mobilités douces

AXE 11 Conforter l'attractivité économique pour favoriser l'emploi _____ **16**

Objectif 1 : Animer et structurer des filières d'avenir et stratégiques

Objectif 2 : Disposer d'une offre foncière favorable au développement des entreprises, dans un contexte de préservation de la biodiversité

Objectif 3 : Améliorer la situation de l'emploi et l'employabilité des personnes

Objectif 4 : Soutenir et développer l'économie du port du Chichoulet en renforçant son attractivité et sa transition écologique

AXE 12 Développer une économie touristique de qualité, durable _____ **18**

Objectif 1 : Une destination d'excellence en matières de « slow tourisme » et de tourisme responsable

Objectif 2 : Renforcement de la promotion et de l'animation

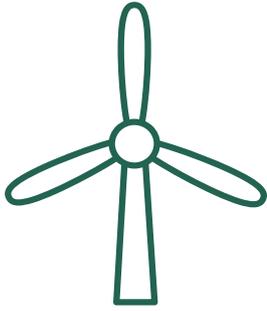
Objectif 3 : Meilleure organisation de l'accueil touristique

AXE 13 Un projet partenarial et collaboratif avec les communes _____ **19**

Objectif 1 : Renforcer la mutualisation des services supports

Objectif 2 : Renforcer l'équité financière et fiscale du territoire

Objectif 3 : Renforcer la solidarité du territoire



Accélérer l'engagement du territoire dans la transition énergétique (PCAET 2019-2025)

OBJECTIF 1

Diminuer la consommation d'énergie du patrimoine bâti

- Poursuivre et améliorer les aides et l'accompagnement à la rénovation énergétique ; inciter à la construction de maisons éco-performantes ; accompagner les communes dans l'amélioration de l'efficacité énergétique du patrimoine public (dont l'éclairage public...).
- Aider à l'installation d'entreprises spécialisées sur notre territoire...

OBJECTIF 3

Accroître le stockage de carbone afin de compenser les émissions de gaz à effet de serre

- Coordonner et soutenir la plantation et l'entretien des haies (via le Centre d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural Occitanie et les dispositifs de soutien financier Hérault'haie).
- Encourager les communes à végétaliser les espaces publics et à remplacer les trottoirs en enrobé sombre (source de chaleur l'été et favorisant les ruissellements) par des techniques qui favorisent la perméabilité des sols comme le Hydro'way, Baltazar ou nids d'abeille...
- Promouvoir l'utilisation de biomatériaux dans le bâtiment...

OBJECTIF 2

Augmenter sensiblement la part d'énergies renouvelables sur le territoire

- Favoriser l'émergence de modes de production durables à la fois chez les particuliers, dans les entreprises et dans les collectivités : méthanisation, solaire (maison individuelle, centrales photovoltaïques...), filière bois-énergie, géothermie...

OBJECTIF 4

Permettre d'anticiper les événements climatiques exceptionnels ou extrêmes (sécheresses, inondations, canicules, recul du trait de côte, etc.)

- Communiquer sur les dispositifs de prévention auprès du public (notamment les Plans Communaux de Sauvegarde, dont certains nécessitent une mise à jour).
- Installer des mobiliers de sécurité (barrières...).
- Inciter aux économies d'eau et à la récupération d'eau de pluie par la mise à disposition du public d'outils/dispositifs spécifiques ; travailler en amont à la conception des espaces et mener une politique active dans le choix de plantes adaptées aux fortes chaleurs et nécessitant peu d'eau/jardins secs ; végétaliser les pieds d'arbres...
- Compiler des données permettant de mieux définir les impacts futurs du recul du trait de côte...

Les actions phares : mise en place du guichet unique de rénovation énergétique, mise en place du photovoltaïque sur les bâtiments publics, charte de développement de l'éolien et du photovoltaïque au sol, participation active aux instances de la SLGRI (Stratégie Locale de Gestion des Risques d'Inondation), obtention de la labellisation CITERGIE, étude avec le Conseil Départemental de l'Hérault sur le recul du trait de côte...



Réduire notre production de déchets et tendre vers le 100 % recyclage

OBJECTIF 1

Réduire la quantité de déchets à collecter et à traiter

- Favoriser la gestion des déchets végétaux à la parcelle (broyage, compostage, mulching...) et le compostage de quartier ; acquérir des broyeurs de déchets verts mobiles et mutualisables afin de réduire les apports de déchets verts en déchèteries et promouvoir leur réemploi (chez les particuliers, par les services techniques des communes, par les agriculteurs...).
- Encourager les consommateurs à devenir acteurs en les sensibilisant par exemple à l'achat de produits de consommation comportant moins d'emballages, communiquer pour modifier les comportements, interpeller les producteurs d'emballages, sensibiliser les commerçants sur les marchés.
- Informer les associations sur le tri, leur faciliter la gestion des déchets et conditionner les subventions communautaires au tri sélectif dans leurs manifestations. Inciter à la sobriété des consommateurs et des entreprises. Mettre en œuvre une tarification incitative...

OBJECTIF 3

Développer des actions volontaristes et des méthodes alternatives pour diminuer les déchets ultimes

- Favoriser l'émergence de nouvelles filières de traitement en déchèteries.
- Recentrer l'extension des filières sur nos installations les plus pertinentes pour un service de qualité économiquement acceptable.
- Étudier la mise en œuvre d'outils de méthanisation ; inclure des clauses environnementales dans les marchés publics...

OBJECTIF 2

Toujours mieux accompagner la population dans le tri et le recyclage de ses déchets

- Animer et promouvoir (via des associations environnementales notamment) le tri des déchets et l'utilité du recyclage auprès des usagers.
- Améliorer le taux de recyclage en luttant contre les erreurs de tri et en développant le volet « prévention » (information, actions de sensibilisation ciblées...).
- Mettre en avant l'écotaxe sur l'électroménager et les obligations de reprise par les distributeurs.
- Intensifier le volet « répression » en renforçant les moyens de lutte contre les dépôts sauvages (prise en compte des actions des communes...).
- Étudier la faisabilité d'une police intercommunale compétente en matière de dépôt sauvage et de protection de l'environnement...

OBJECTIF 4

Favoriser l'émergence d'une économie circulaire à part entière

Toutes les formes de coopération devront être expérimentées pour que les déchets de certaines entreprises deviennent les ressources des autres ou qu'ils soient intégrés dans des filières de recyclage. Travail de prospection, d'incitation, d'animation et d'aides.

- Favoriser les synergies nécessaires au développement de l'économie circulaire.
- Promouvoir le réemploi, la réparation et le recyclage.
- Encourager l'implantation industrielle de filières de déconstruction / réemploi (déconstruction de bateaux, déconstruction de mobil-home...).
- Soutenir l'économie sociale et solidaire...

Les actions phares : création d'un centre de tri mutualisé, création d'une recyclerie/ressourcerie. promotion du compostage et du lombricompostage, établissement d'un Programme Local de Prévention des Déchets 2020-2030 ambitieux, refonte du règlement de collecte, mise en œuvre de l'extension des consignes de tri du plastique, mise en place de la collecte des biodéchets, création d'une unité de traitement de la biomasse, établissement d'un schéma directeur de la gestion des déchets...



Répondre aux besoins de mobilité tout en préservant notre environnement

OBJECTIF 1

Inciter à l'utilisation de modes de déplacements respectueux de l'environnement

- Inciter les communes à mailler le territoire intercommunal de liaisons douces et développer les services connexes s'y rattachant (stations vélos notamment) et développer avec l'Office de Tourisme les chemins VTC et VTT...
- Sensibiliser les particuliers à l'usage des modes de déplacements doux.
- Encourager l'emploi de véhicules fonctionnant grâce aux carburants alternatifs et promouvoir la production locale de ceux-ci (électricité, biogaz, hydrogène...).

OBJECTIF 2

Promouvoir l'utilisation de modes de déplacements collectifs

- Promouvoir le covoiturage et développer les aires dédiées à cette pratique.
- Exploiter l'opportunité du numérique pour encourager le partage de véhicules.
- En lien avec la région Occitanie, autorité organisatrice des mobilités, engager une réflexion sur un autre maillage de notre réseau de transport en commun...

OBJECTIF 3

Mettre en œuvre un Plan de Déplacement Intercommunal en lien avec la Région et le Département

- Lancer une étude ambitieuse sur un schéma des mobilités pour mettre en place un plan opérationnel de déplacement multimodal à l'échelle du territoire...
- Construire un Plan de Déplacement de l'Administration...

Les actions phares : promotion des mobilités alternatives, conversion du parc automobile de la Communauté de communes, mise en place de Rézo Pouce, promotion des IRVE (Infrastructures de recharge de véhicules électriques), réalisation d'un schéma des mobilités et d'un Plan de Déplacement de l'Administration...





Sensibiliser à la préservation de l'environnement

OBJECTIF 1

Éveiller les plus jeunes au respect de la nature et à la responsabilité environnementale

- Poursuivre les animations de sensibilisation dans et hors du cadre scolaire, notamment sur la biodiversité.
- Développer l'éducation au goût, à la provenance des produits dans le cadre de la restauration collective.
- Mettre en place un évènement central autour de la nature à destination des jeunes et des familles...
- Créer une « Maison de Site » destinée à l'éducation et la présentation/préservation des milieux écologiques, sensibles et emblématiques de notre territoire...

OBJECTIF 3

Inciter les habitants à être acteurs de la démarche

- Favoriser une alimentation de qualité et de proximité ; promouvoir les producteurs locaux et les agriculteurs bio ou en agriculture raisonnée.
- Communiquer autour des bonnes pratiques (absence de pesticides, récupération d'eau de pluie...).
- Sensibiliser à la protection de la qualité de l'air (chaudières, véhicules, brûlage de déchets...).
- Améliorer la connaissance de la biodiversité locale pour mieux la préserver...

OBJECTIF 2

Sensibiliser les entreprises à la prise en compte des enjeux environnementaux

- Inciter aux économies d'énergie, à la production d'énergies renouvelables et à l'écoconception...
- Mettre en valeur l'autoconsommation.
- Promouvoir l'économie verte comme vecteur de développement du territoire...

OBJECTIF 4

Mener des actions destinées à la préservation des espèces

- Favoriser l'implantation des espèces par l'installation d'habitats adaptés (refuges, nichoirs, hôtels à insectes...). Lutter contre les nuisibles...
- Mettre en place des pratiques respectueuses de l'environnement (écopâturage, fauchage tardif/raisonné, paillages, plantes méditerranéennes couvre sol, plantation d'arbres, défense des insectes pollinisateurs...).



Les actions phares : création d'un programme d'éducation à l'environnement, mise en place d'un évènement annuel centré sur la nature et la préservation de l'environnement, création d'un atlas de la biodiversité intercommunale, soutien des communes à l'organisation de forums sur l'écologie, limiter l'imperméabilisation des sols...



Protéger la ressource en eau, en qualité et en quantité

OBJECTIF 1

Développer, encourager et accompagner les pratiques permettant de préserver la qualité des eaux

- Sensibiliser les différents acteurs afin de tendre vers la réduction et, dès que c'est possible, la suppression de l'utilisation de pesticides (communication vers les particuliers, collectivités, agriculteurs...).
- Dans le cadre de la compétence assainissement, maîtriser le plan de gestion des boues des STEP (STations d'ÉPuration des eaux usées)...

OBJECTIF 2

Améliorer la continuité écologique des cours d'eau

- Préserver les zones humides.
- Renforcer le suivi de nos cours d'eau (compétence GEMAPI, etc).
- Renaturer les ripisylves dégradées ; reconstruire les trames vertes et bleues ; protéger les corridors écologiques...
- Suivre les entretiens nécessaires (ouvrages, embâcles, tailles...)...

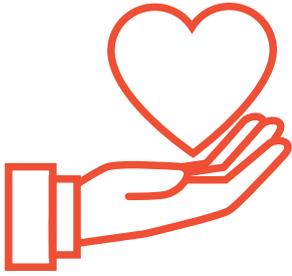
OBJECTIF 3

Renforcer notre efficacité en matière d'assainissement pour mieux protéger les milieux naturels

- Améliorer la connaissance de notre situation en matière d'assainissement afin de toujours mieux anticiper les besoins et prévenir les risques.
- Étudier les différentes possibilités de réduction de notre consommation d'eau.
- Réaliser un inventaire quantitatif et qualitatif des réseaux afin de lutter contre les eaux parasites.
- Évaluer l'état et la capacité des STEP, notamment en cas d'orages.
- Créer une zone humide et un traitement tertiaire en aval des rejets de STEP.
- Préserver la faune aquatique notamment lors des étiages...

Les actions phares : élaboration des schémas directeurs eau et assainissement, mise en œuvre du programme d'entretien des cours d'eau (SMVOL : Syndicat Mixte de la Vallée de l'Orb et du Libron, SMDA : Syndicat Mixte du Delta de l'Aude), mise en œuvre et suivi des PAPI (Programmes d'Actions de Prévention des Inondations) au travers des deux syndicats (SMDA et SMVOL...).





Améliorer la qualité de vie de la population par une action sociale et solidaire renforcée

OBJECTIF 1

Favoriser la qualité de vie et le maintien à domicile des personnes âgées

- Poursuivre des actions de prévention en faveur des séniors et augmenter leur taux de participation en s'appuyant sur différents acteurs notamment les CCAS des communes et l'association Partage.
- Développer le portage à domicile dans toutes les communes...

OBJECTIF 2

Renforcer l'accessibilité et poursuivre l'amélioration des conditions de vie des personnes en situation de handicap

- Améliorer la mise en accessibilité du territoire en informant largement les gestionnaires des ERP (Établissements Recevant du Public) privés et publics ; améliorer le taux d'adaptation des logements ; poursuivre l'action d'accompagnement et de mobilité avec le GIHP-LR (Groupement pour l'Insertion des personnes Handicapées Physiques).
- Développer des labels pour les porteurs de projets privés et publics, garantissant une accessibilité durable.
- Proposer aux personnes handicapées un service téléphonique dédié pour favoriser leur accès aux services publics...

OBJECTIF 3

Permettre aux habitants d'accéder au Droit, à l'information et à la médiation

- Pérenniser le partenariat avec le point accès aux droits de la Maison René Cassin permettant aux habitants d'avoir des informations juridiques gratuites (juristes, avocats...), un service de médiation et de conciliation (délégués du Défenseur des droits) et un accompagnement psychologique.
- Garantir à tous un égal accès aux services publics...

La Domitienne accroît son attractivité en développant des services à la population

La démographie de La Domitienne tend à montrer que le développement de services publics doit rester soutenu. Dans ce cadre, deux phénomènes semblent importants à anticiper car ils s'amplifient depuis quelques années : la mutation de la structure des ménages et – depuis l'arrivée des « baby-boomers » à l'âge de la retraite – l'augmentation du nombre des personnes âgées (qui doit être lue comme une opportunité économique, au travers de la « silver économie »).

Les actions phares : ateliers mémoires, activités physiques adaptées, portage de livres à domicile, stage informatique et numérique, aide à la mobilité, Destination Pour Tous « Canal du Midi, de Colombiers à Lespignan », services téléphoniques accessibles, canal et plage accessibles aux PMR (Personnes à Mobilité Réduite)...



Faire évoluer le logement en fonction des étapes de la vie des habitants

OBJECTIF 1

Développer un guichet unique de l'habitat pour centraliser l'information, améliorer l'accessibilité du service public et offrir une meilleure visibilité à notre politique publique

- Anticiper le prochain PLH (Programme Local de l'Habitat) intercommunal volontaire 2024-2030, afin d'asseoir la place prépondérante de La Domitienne en matière d'habitat et, ainsi, assurer une cohérence à l'échelle du territoire communautaire.
- Coordonner les dispositifs Habitat avec les partenaires (Etat, ANAH, Région, Département, ADEME, communes membres).
- Regrouper tous les dispositifs Habitat sous une appellation unique de type : Guichet unique de l'habitat/Guichet de l'habitat.
- Mutualiser des dispositifs et des politiques conduites par l'intercommunalité et les communes...

OBJECTIF 2

Poursuivre les programmes d'amélioration de l'habitat afin de permettre aux habitants de vivre dans un logement de qualité et écologique

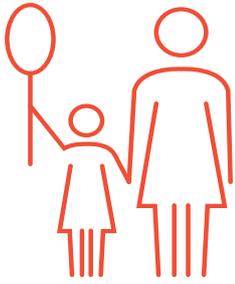
- Développer un service public de proximité et itinérant, sur l'ensemble des 8 communes membres en s'appuyant sur des équipements communaux, pour être au plus près des habitants.
- Accompagner les propriétaires dans leur projet de réhabilitation en mettant en place une véritable assistance administrative, financière, juridique et technique.
- Mettre en valeur le patrimoine local, pour améliorer le cadre de vie dans les centres anciens.
- Permettre aux personnes handicapées et/ou en perte d'autonomie de rester à domicile.
- Prioriser les aides sur la perte avérée d'autonomie.
- Promouvoir la conception bioclimatique en rénovation pour tenir compte des spécificités du climat méditerranéen.
- Aider les publics, hors Anah, à la réalisation de leurs travaux d'économie d'énergie ; lutter contre l'habitat indigne et insalubre et développer de nouveaux dispositifs : permis de végétaliser, permis de diviser, taxe sur la vacance, accession à la propriété...

OBJECTIF 3

Développer une offre de logements diversifiée en réponse aux évolutions sociales des ménages

- Inciter financièrement à la réalisation d'opération de logements sociaux labellisés « Bâtiment Durable Méditerranéen » en renouvellement urbain ou en démolition/reconstruction...
- Promouvoir le logement social dans le parc privé pour disséminer l'offre.
- Encourager de nouvelles formes d'habitat (résidence intergénérationnelle, habitat participatif, éco-quartier, ville du « quart d'heure »...).

Les actions phares : opération façade, PIG (Programme d'Intérêt Général), réunions annuelles avec les professionnels du bâtiment et de l'immobilier, étude urbaine pour les 8 communes, animations trimestrielles pour le grand public, Guichet Renov'Occitanie, inauguration de réalisations remarquables, création de la Maison de l'Habitat Durable et de la Transition Ecologique...



Développer des services publics de proximité pour répondre aux besoins des familles

OBJECTIF 1

Aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale

- Créer les conditions favorables au développement et à la sécurisation des jeunes enfants en dynamisant les ateliers d'éveil et en professionnalisant les assistants maternels ; soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants en garantissant un accueil neutre et respectueux.
- Développer des actions dans le cadre du REAAP (Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents), permettre au LAEP (Lieu Accueil Enfants Parents) de devenir un lieu plus ouvert et tourné sur les autres (associations, rencontres médiatisées, etc) ; anticiper la prochaine Convention Territoriale Globale des services aux familles, que nous signerons avec la CAF (Caisse d'allocations familiales) pour la période 2022-2025...

OBJECTIF 2

Permettre des apprentissages et renforcer le respect de l'autre en inscrivant les enfants dans un parcours citoyen dès le plus jeune âge

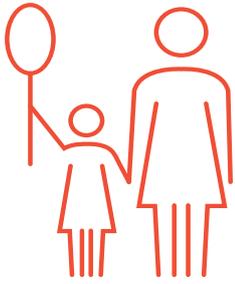
- Accompagner les parcours scolaires et périscolaires en développant des actions citoyennes, éducatives, environnementales et pédagogiques, en pérennisant les actions de médiation scolaire, de sécurité routière et en étendant la promotion du vivre ensemble aux collèges du territoire.
- Faciliter la formation des acteurs en s'appuyant notamment sur des intervenants extérieurs, en se dotant d'équipements et en les mutualisant.
- Développer des temps de loisirs avec et sans hébergement, ainsi que toutes formes d'apprentissage et d'éducation au centre aéré Les Sablières, en étudiant au préalable les faisabilités financières, juridiques et techniques et la pertinence des champs d'action à déployer.
- Lancer une étude sur l'ensemble des structures communales enfance-jeunesse.
- Faire l'acquisition du Domaine départemental des Sablières et étendre son champs d'action à toutes les communes...

La Domitienne met l'enfant au centre de son action publique

« Nous devons collectivement faire mieux, pour nos enfants, pour nos familles, pour notre société. La science nous y aide, en nous indiquant le caractère fondamental des 1 000 premiers jours. C'est là que tout commence pour l'enfant »

(Extrait du rapport de la commission « Les 1000 premiers jours » septembre 2020)





Développer des services publics de proximité pour répondre aux besoins des familles

OBJECTIF 3

Favoriser l'insertion sociale et professionnelle des publics en difficulté et notamment l'accompagnement des jeunes du territoire

- Renforcer les dispositifs pour l'emploi des jeunes de 16 à 25 ans du territoire ; participer à une véritable insertion des plus précaires, en étudiant la possibilité de recruter des apprentis et/ou des jeunes en service civique au sein de La Domitienne voire des communes.
- Etudier l'opportunité d'un Point Information Jeunesse.
- Poursuivre notre participation au Pacte Territorial d'Insertion et tout autre éventuel dispositif en faveur des solidarités...

OBJECTIF 4

Favoriser l'émergence d'un Centre Intercommunal de la Sécurité et de la Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation - CISPDR

- Etudier l'opportunité de créer un CISPDR sur le territoire de La Domitienne en s'appuyant sur un diagnostic exhaustif de la délinquance des mineurs et des phénomènes de radicalisation éventuels...

OBJECTIF 5

Améliorer l'offre alimentaire par la création d'une cuisine centrale intercommunale et d'une légumerie biologique

- Répondre aux attentes et besoins de qualité alimentaire des différents usagers ; impulser une démarche globale « du producteur à l'assiette » en proposant des légumes frais, bio et locaux.
- Intégrer la restauration collective dans le cadre territorial en favorisant les filières agricoles locales et l'emploi local.
- Faire de la lutte contre le gaspillage alimentaire une priorité du territoire...



Les actions phares :

Favoriser la création d'un Observatoire territorial de la petite enfance, aménagement d'un « jardin extérieur » à la Bougeothèque, équipement pédagogique d'éducation routière, médiation scolaire par les pairs, permanences hebdomadaires de la MLI (Mission Locale d'Insertion), aide au BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur), étude d'opportunité sur la création d'un Centre Intercommunal de la Sécurité et de la Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation, création d'une cuisine centrale et d'une légumerie. Création d'une Maison de Site Les Sablières « Littoral, dunes et zones humides »...



Favoriser l'accès à la culture, à la connaissance et aux loisirs

OBJECTIF 1

Mettre en œuvre des projets culturels adaptés à l'échelle du territoire

- Accompagner les communes dans la mise en œuvre de politiques culturelles de qualité en prenant en compte leurs spécificités.
- Créer un agenda « des manifestations » partagé et centralisé.
- Programmer des artistes locaux voire régionaux toute l'année pour découvrir une palette large de formes artistiques, culturelles et musicales.
- Créer un Forum des Métiers d'Art itinérant.
- Programmer du cinéma, des contes, du théâtre, des spectacles petite enfance, en petite jauge dans les médiathèques.
- Organiser des manifestations transversales qui rassemblent nos communes autour d'évènements emblématiques, historiques, sociétaux...

OBJECTIF 3

Placer les habitants et les artistes au cœur des processus culturels pour une éducation artistique et culturelle concertée et de qualité

- Faire de la découverte du spectacle vivant un enjeu fort dès le plus jeune âge, mettre les artistes au cœur des projets en organisant des résidences d'artistes sur le territoire et dans les écoles.
- Questionner la place des 14/25 ans dans l'offre culturelle ; poursuivre la sensibilisation aux patrimoines pour les élèves de l'élémentaire et renforcer le partenariat avec le Musée d'Enserune ; créer un « Pass culture » permettant l'accès à des lieux culturels (musées régionaux...) ; créer un service éducatif histoire, patrimoine et nature.
- Soutenir les initiatives des acteurs locaux ; organiser des scènes ouvertes pour les amateurs...

OBJECTIF 2

Développer l'attractivité du Réseau des médiathèques, lieux d'émancipation, d'information et de loisir

- Favoriser l'émergence dans toutes les médiathèques d'un « 3^{ème} lieu », médiathèques inclusives formalisées par des services largement ouverts à tous.
- Développer les services numériques et l'usage des technologies innovantes ; permettre l'accès à une plateforme numérique, du type « Mon musée en ligne ».
- Proposer un service de ludothèque intercommunale et itinérante.
- Développer un évènement fort autour de l'illustration jeunesse, créer une « quinzaine de la BD », une Fête du jeu, des « points offres d'emploi ».
- Promouvoir la gratuité des adhésions sur la totalité du réseau...

La Domitienne a la culture chevillée au cœur de son histoire institutionnelle

La liberté, la prospérité et le développement de la société et des individus sont des valeurs humaines fondamentales. Elles ne peuvent s'acquérir que dans la mesure où les citoyens sont en possession des informations qui leur permettent d'exercer leurs droits démocratiques et de jouer un rôle actif dans la société. Une participation créatrice et le développement de la démocratie dépendent aussi bien d'une éducation satisfaisante que d'un accès libre et illimité à la connaissance, la pensée, la culture et l'information

(Manifeste de l'Unesco)

Les actions phares : Festival InvitationS, Saison culturelle, découverte de l'oppidum d'Enserune, théâtre, conférences, expositions, ateliers musicaux, « Dessine-moi une histoire », ateliers participatifs, tournoi de jeux vidéo intercommunal, biblio drive, boîtes de retour, animation de la ludothèque intercommunale...



Un aménagement durable du territoire pour améliorer le cadre de vie, la mobilité et les paysages

OBJECTIF 1

Valoriser les cœurs de village, planifier et maîtriser le développement urbain en limitant la consommation foncière

- Accompagner les études portant sur la requalification de la «friche» de la Cave des VPE (Vignerons du Pays d'Ensérune) de Maraussan, dans le cadre de l'appel à projet «friche» Région Occitanie/Plan de relance ; requalifier les friches, notamment industrielles, pour limiter l'artificialisation des sols.
- Mettre en œuvre le « droit de préemption urbain » pour les parcs d'activités économiques communautaires et étudier les conditions de sa délégation, notamment au profit de l'établissement public foncier d'Occitanie ; se porter acquéreur de fonciers à vocation économique afin de disposer d'un portefeuille de terrains mobilisables.
- Faciliter la mise en œuvre du réseau départemental de Très Haut Débit.
- Créer un service communautaire « Système d'Information Géographique » pour avoir une meilleure connaissance et maîtrise du territoire intercommunal...

OBJECTIF 2

Valoriser et préserver les paysages

- Mettre en valeur les paysages classés de notre territoire, notamment ceux liés au Canal du Midi .
- Requalifier et sécuriser les abords et les berges du canal.
- Poursuivre le projet Grand Site de France «Canal du Midi, Béziers Languedoc Méditerranée» avec l'obtention du prestigieux label et la mise en œuvre d'actions favorisant la gestion des flux, l'aménagement paysager...
- Identifier l'ensemble des ressources locales du territoire qui constituent notre paysage, pour les valoriser en favorisant leur accès (sites naturels et ouvrages vernaculaires)...



OBJECTIF 3

Favoriser la mobilité, promouvoir les déplacements partagés et les mobilités douces

- Définir un schéma de mobilité douce, en particulier schéma cyclable communautaire pour la pratique quotidien-utile et loisirs-plaisir.
- Créer, baliser et entretenir les liaisons douces pédestres.
- Créer, baliser et entretenir des sentiers VTT (pérennisation de circuits événementiels, labellisation FFC VTT).
- Promouvoir l'EuroVélo 8 et créer la Halte vélo du Malpas.
- Développer les parkings de co-voiturage. Organiser et promouvoir le concept Rézo Pouce...
- Structurer le réseau de pistes cyclables entre villages, vers les collèges, les zones d'activités, Béziers, la gare SNCF... Aménager des trajets directs et sécurisés.
- Favoriser le tourisme nature et les déplacements doux (piétons, VTT, VAE...) pour les activités touristiques et les loisirs, pratiqués également par la population locale. De manière générale, trouver une identité forte avec des cheminements partant à la découverte de toutes les richesses du territoire. Intégrer ces itinéraires dans le maillage des axes structurants existants et en projet (EuroVélo 8, axe Nord Sud mer montagne, boucles sur les anciennes voies ferrées...).
- Favoriser la mobilité collective et/ou partagée pour les déplacements domicile-travail ou domicile-école...

Les actions phares :

Développer la viticulture et diversifier l'agriculture locale. Assurer la promotion des producteurs vendant en circuits courts.

Accompagner les commerçants et artisans dans la digitalisation de leur activité afin de répondre aux enjeux liés aux nouveaux modes de consommation. Soutenir les opérations de rénovation des devantures et/ou de mise en accessibilité de commerces. Accompagner les opérations collectives de digitalisation et étudier la faisabilité d'une « solution numérique collective ».

Filières : favoriser le développement et l'implantation des entreprises dans les filières porteuses type énergies renouvelables, hydrogène... Créer les conditions pour favoriser la création d'entreprises, l'innovation sur le territoire, notamment via la pépinière d'entreprises. Valoriser la dynamique économique du territoire en menant des actions de communication et d'animation pour les entreprises, et faciliter la mise en réseau des acteurs...





Conforter l'attractivité économique pour favoriser l'emploi

OBJECTIF 1

Animer et structurer des filières d'avenir et stratégiques

- Agriculture : optimiser les systèmes d'irrigation agricole ; valoriser les productions locales ; réaliser un Diagnostic Alimentaire Territorial (recensement des acteurs, circuits, enjeux fonciers et renouvellement des exploitations), définir un Programme Alimentaire Territorial (promouvoir les initiatives territoriales qui ambitionnent de relocaliser l'agriculture durable sur La Domitienne ; soutenir les initiatives visant à l'installation d'agriculteurs, les circuits courts, les produits locaux dans les cantines...).
- Aides aux entreprises en partenariat avec la Région Occitanie : accompagner et inciter les commerces de proximité via des aides pour la requalification des devantures ; accompagner et déployer un/des dispositifs favorisant la digitalisation notamment dans le cadre du plan de relance ; poursuivre l'accompagnement des entreprises sur le volet immobilier via un dispositif de subventions.
- Animation du tiers-lieu de la Maison de l'Economie ; animations économiques favorisant la connaissance des entreprises, leur mise en réseau et le développement de l'économie circulaire.
- Renforcer notre partenariat avec les chambres consulaires, les organisations économiques (dont GDE 34, MEDEF Ouest Hérault, Jeune Chambre Economique de Béziers...) afin d'optimiser nos ressources, pour allier développement économique et développement durable...

OBJECTIF 2

Disposer d'une offre foncière favorable au développement des entreprises, dans un contexte de préservation de la biodiversité

- Développer une offre à destination des entreprises qui s'inscrivent dans un aménagement durable et cohérent de l'espace via la requalification des sites sous occupés et l'extension de zones existantes. Parallèlement, mettre en œuvre un programme d'investissements pluri-annuel pour la requalification des équipements publics des Zones d'Activités. Proposer des offres immobilières adaptées aux nouveaux besoins et modes de travail...

OBJECTIF 3

Améliorer la situation de l'emploi et l'employabilité des personnes

- Participer au déploiement du dispositif Pass Numérique en partenariat avec le Conseil Départemental.
- Poursuivre l'action de promotion, information sur les groupements d'employeurs auprès des acteurs professionnels agricoles.
- Demande de labellisation France Services du RLlse (Réseau Local d'Initiatives socio-économiques) en lien avec La Domitienne (guichets uniques de proximité regroupant sur leurs sites plusieurs administrations).
- Développer la dimension sociale dans les achats publics réalisés par la collectivité en intégrant des critères s'y rapportant...

Les actions phares : Multiplier les passerelles entre les entreprises et les actifs du territoire. Poursuivre l'accompagnement des demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA. Identifier les besoins/qualifications en main d'œuvre. Accompagner les jeunes et les publics les plus éloignés de l'emploi. Favoriser la création d'entreprises en proposant des outils et solutions d'accompagnement tout au long du parcours entrepreneurial (tester son activité via une couveuse, accompagnement/hébergement en pépinière d'entreprises, tiers lieu...). Animer des chantiers d'insertion dans des secteurs d'activités offreurs d'emploi. Lutter contre la fracture numérique...

OBJECTIF 4

Soutenir et développer l'économie du port du Chichoulet en renforçant son attractivité et sa transition écologique

■ Le port du Chichoulet, et les activités qu'il accueille, doit poursuivre son inscription dans une logique de développement durable. Des actions de soutien visant à renforcer l'économie du port et les métiers de la conchyliculture sont à mener. Ce qui permettra de renforcer la préservation du site, de promouvoir les activités liées à la mer et de les valoriser dans un cadre touristique.

■ Depuis 2009, le port a engagé sa transformation durable grâce aux importants travaux de requalifications effectués par le Conseil Départemental de l'Hérault et poursuivis par la Communauté de communes. Néanmoins, ses infrastructures doivent toujours évoluer pour rester compétitif tout en respectant l'environnement. Si la transition écologique du port est déjà bien engagée et concrétisée par l'obtention de labels et certifications Afnor, elle doit se poursuivre par l'installation d'infrastructures à énergie propre. Ces investissements permettront de maintenir la place du Port du Chichoulet au sein des ports de la Méditerranée, en particulier de l'Occitanie...



Les actions phares : Disposer d'infrastructures associant transition écologique et développement économique (réaménagement des pontons du port du Chichoulet accueillant aujourd'hui de petites unités afin de répondre à la demande pour des unités plus grandes, réalisation régulière de dragage pour améliorer l'accès au port).

Contribuer au maintien et au développement des activités de conchyliculture et de pêche sur le port, en favorisant le développement des circuits courts via notamment le projet alimentaire territorial, en rénovant les mas professionnels afin d'améliorer leur performance énergétique y compris celui à destination de la capitainerie (étude et réalisation), en réhabilitant la prise d'eau en mer indispensable à l'exercice de l'activité des professionnels.

Promouvoir le cadre environnemental privilégié et préservé dans lequel se situe le port du Chichoulet en l'intégrant au projet global d'interprétation du site des Sablières (renouvellement, entretien et suivi biologique du parc de nurseries artificielles, sensibilisation et animation auprès du grand public notamment des plus jeunes, étude d'opportunité/faisabilité sur le déploiement d'ombrières photovoltaïques sur les parkings et cheminements publics, renouvellement des équipements dont l'éclairage publics en Led.



Développer une économie touristique de qualité, durable

Avec l'Office du Tourisme La Domitienne, construire et mettre en œuvre une politique de développement touristique ambitieuse. Ses missions principales sont : l'accueil des publics touristiques et locaux, la promotion du territoire, l'animation et la coordination du développement touristique du territoire et la fédération des socio-professionnels et collecte de l'information. De prime abord, le territoire se démarque par ses richesses naturelles et patrimoniales, même sur la frange littorale, le « tourisme vert » semble donc être l'accroche à privilégier, le facteur différenciant.

OBJECTIF 1

Une destination d'excellence en matières de « slow tourisme » et de tourisme responsable

- Structurer des pôles touristiques à fort rayonnement afin de proposer une offre touristique de qualité pour accueillir et attirer plus de clientèle, sur une période plus longue. Valorisation et différenciation via le Label « Grand Site d'Occitanie » pour la destination : « Canal du Midi, Béziers Languedoc Méditerranée ».
- Diversifier et structurer l'offre autour de quatre pôles : littoral, terroir viticole, patrimonial, loisirs et sports de pleine nature.
- Valoriser l'itinéraire Canal, requalifier les abords du Canal du Midi, dans le cadre de l'EuroVélo 8 entre autres : aménagement des berges ou itinéraires secondaires. Mettre en place une médiation culturelle (signalétique directionnelle et informative).
- Rendre plus lisible l'offre touristique. Mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel du territoire par un aménagement et une gestion durable.
- Développer un schéma local de randonnée pédestre et cycle : inventorier les sentiers ou chemins communaux existants, revaloriser les sentiers d'intérêt communautaire, prévoir les aménagements permettant de les inscrire au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée) et/ou Plan Hérault Vélo...

OBJECTIF 2

Renforcement de la promotion et de l'animation

- Faire rayonner l'identité du territoire en poursuivant le travail initié en matière de marketing territorial.
- Renforcer et développer les animations autour de thématiques (viticulture, nature, culture, patrimoine et sport loisir), à destination d'un public large (individuels ou groupes, jeunes), en utilisant des outils et supports spécifiques (ex numérique).
- Accroître le partenariat avec les professionnels.
- Créer du lien et du réseau par l'organisation de rendez-vous récurrents ; les sensibiliser à l'évolution des marchés ; encourager et favoriser les labels notamment durables (accueil vélo, clés vertes, circuits courts, Tourisme & Handicap...). Conforter le rôle de conseil et délégation en labélisation de l'Office de Tourisme...

OBJECTIF 3

Meilleure organisation de l'accueil touristique

- Transformer la Maison du Malpas en une « Maison de site » permettant de l'inscrire dans une offre de tourisme culturel territoriale, complémentaire au site archéologique d'Ensérune, et aux autres centres d'interprétation relatifs au Canal du Midi...

Les actions phares : aménager et promouvoir les sites du Malpas, requalifier les abords du tunnel du Malpas et sécuriser le tunnel en lui-même. Définir les conditions d'intervention sur le Canal du Midi avec Voie Navigable de France.

Relier les sites touristiques en partant du littoral en passant par le Canal du Midi et en découvrant notre territoire viticole.

Développer une offre expérientielle, notamment pour les jeunes publics.

Proposer des cycles de visites ou balades thématiques : balades natures, visites guidées, visites insolites...

Mettre en tourisme le Festival InvitationS.

Rendre les animations accessibles aux personnes en situation de handicap (via notamment le Label Tourisme et Handicap et la marque Destination Pour Tous).

Proposer de nouveaux services dans le pack « partenaire de l'OT », répondant aux nouveaux besoins.

Accompagner les professionnels dans les enjeux de numérisation et digitalisation via des ateliers, des accompagnements personnalisés, voire de la « veille déléguée »...



Un projet partenarial et collaboratif avec les communes

La Communauté de communes est, par essence, un espace de solidarité associant les communes en vue d'élaborer un projet partagé et d'apporter des réponses collectives à des défis communs.

L'élaboration conjointe de ce projet de développement durable du territoire entre la Communauté de communes de La Domitienne et ses huit communes membres, doit permettre le renforcement de cette solidarité.

OBJECTIF 1

Renforcer la mutualisation des services supports

Lors de la précédente mandature, cette solidarité s'est déjà traduite par la mutualisation de matériels (cirque, scénique...), de personnels (conseiller en prévention, bibliothécaire...) et des groupements d'achats (assurance, informatique...).

Cette mutualisation a pour objectif :

- de mettre à disposition du matériel aux communes qu'il ne serait pas pertinent d'acheter individuellement.
- de mutualiser des ressources humaines qui possèdent une technicité dont les communes n'ont pas pu se doter.
- de gagner en efficacité en ayant recours à des groupements de commande.

Il est proposé de renforcer et développer cette mutualisation sur d'autres fonctions supports telles que l'informatique, la mise en place d'un Système d'Information Géographique...

OBJECTIF 2

Renforcer l'équité financière et fiscale du territoire

Lors de la précédente mandature, cet objectif a conduit le territoire à mener différentes actions, dont, notamment, les harmonisations du montant de la Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif, du montant des surtaxes eau potable et assainissement collectif (part variable).

Pour cette nouvelle mandature, le travail portera sur les parts fixes des surtaxes de l'eau et de l'assainissement. Cette équité fiscale nécessite également un travail sur les valeurs locatives des communes pour avoir une assiette commune et une application équitable des taux et notamment de la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères).

OBJECTIF 3

Renforcer la solidarité du territoire

Sur la précédente mandature, les deux premières lignes de financement communautaires furent : pour la section d'investissement, le Contrat Territorial d'Investissement, (55,31 % des investissements) ; pour la section de fonctionnement : l'Attribution de Compensation et la Dotation de Solidarité Communautaire versées aux communes (27,98 % des dépenses de fonctionnement).

Si l'intercommunalité doit nécessairement faire un travail d'efficacité dans l'utilisation de ses ressources, la répartition globale de celles-ci sur le territoire doit-être questionnée pour permettre de porter les priorités politiques issues du projet de développement durable du territoire. Ce sera l'objet du nouveau Pacte Financier et Fiscal.

Il est donc proposé de revoir le Pacte Financier et Fiscal, afin de définir les nouveaux équilibres du territoire. Une telle restructuration nécessite de mettre à plat des ressources locales sur le territoire...

Facebook



La Domitienne communauté de communes en Biterrois

Instagram



@ccladomitienne

Twitter



@CC_ladomitienne

Youtube



Communauté de communes La Domitienne

LinkedIn



Communauté de communes La Domitienne

Site internet



www.ladomitienne.com

Directeur de la publication : Alain Caralp

Rédacteur en chef : Stéphane Dieu, communication@ladomitienne.com

Crédits photos : Pixabay, Freepik

Tirage : 15 000 exemplaires

Edition : Interface, 04 67 28 32 25

P.A.O : Service Communication

Impression : imprimerie spéciale de l'éditeur



La domitienne
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EN BITERROIS



Ce numéro a été conçu dans une démarche environnementale. Imprimé sur du papier provenant de forêts gérées durablement.